

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1423

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Neuchâtel

Solidarité-Femmes

1997 a été une année de concrétisation pour Solidarité-Femmes: une préparation de 4 ans a permis l'ouverture d'un bureau de consultation et d'information, ainsi que d'un foyer d'accueil pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. L'association a aussi participé à la campagne nationale contre la violence conjugale, de mai 97. Bilan et réflexions sur l'année écoulée.

Notre rôle s'est modifié, explique Claire Magnin, lors de l'assemblée générale, nous avons dû nous préparer à de nouvelles tâches: gérer une institution dans l'intérêt des usagères, avec de bonnes conditions de travail pour les collaboratrices. Notre objectif a aussi été de s'intégrer dans le tissu social existant dans notre canton, tout en gardant nos spécificités.

Le rôle précurseur de Solidarité-Femmes à Neuchâtel nécessite une réflexion approfondie sur la problématique de la violence conjugale et un long travail de sensibilisation.

Le taux de fréquentation élevé du bureau de consultation indique que l'association a répondu à un besoin, auquel il devenait vraiment urgent de répondre: 66 femmes sont passées au moins une fois depuis son ouverture en automne dernier.

La valeur essentielle du travail des collaboratrices est leur écoute, la reconnaissance de ce que vivent ces femmes et leur soutien moral. *On ne porte pas de jugement*, explique l'une d'entre elles, *on respecte les décisions de chacune.*

Le bureau de consultation a aussi pour tâche d'orienter les usagères vers les services compétents et de les accompagner dans leurs démarches aussi bien juridiques qu'administratives ou encore auprès de la police.

Pour les solutions extrêmes, Solidarité-Femmes a ouvert un foyer d'hébergement pour les victimes et leurs enfants. Leurs motivations sont diverses: certaines fuient pour échapper à la violence du partenaire, à des menaces de mort, pour protéger les enfants, pour recréer un climat pacifique qui permet de se retrouver, ou encore pour réfléchir et prendre des déci-

sions. Il s'agit d'un espace où on peut penser sans avoir à gérer des histoires de survie.

Le lieu est tenu secret pour préserver la sécurité, il a ouvert ses portes depuis 8 mois et a reçu la visite de plus de 11 femmes et 10 enfants.

Le but est de faire du foyer un lieu de vie où les usagères vivent le quotidien de manière autonome, en gardant leur rôle de mère et de femme.

Solidarité-Femmes offre également une aide aux enfants, durant le passage au foyer, tout en étant consciente qu'il faut un travail à long terme pour les aider.

Elle demande, notamment, que certaines règles relativement strictes soient respectées, pour redonner à l'enfant la notion de cadre, de structure. Dans la mesure du possible les enfants sont réinsérés dans des classes. Il s'agit d'entrer en contact avec douceur, explique la collaboratrice chargée de s'en occuper. *J'essaie de réapprendre à l'enfant qui vit avec son traumatisme, un langage corporel autre que la violence et lui permettre de réapprivoiser la tendresse.* Ainsi le foyer propose un atelier de massage mère-enfant, qui peut devenir un outil par la suite.

Pour 1998, Solidarité-Femmes continue à chercher des donateurs pour son financement, et prévoit de renforcer sa demande pour la création d'une commission au sein du Conseil d'Etat, qui permettrait de prendre des mesures d'intervention, de protection juridique et policière et de coordonner leur application. Il y a une meilleure reconnaissance du problème. Mais revoir la loi est une urgence. Pour le moment, le délit de violence conjugale n'est pas sanctionné. Ce qui signifie qu'il est implicitement toléré. *Il faut créer une loi pour tous*, déclare Claire Magnin, *pour que cesse de régner la loi du plus fort.*

Corinne Doret

Maison d'accueil Solidarité-Femmes région Neuchâtel, 2300 La Chaux-de-Fonds, CCP 18-650983-3.

La «Courte Echelle»

«La Courte Echelle», structure d'accueil parents-enfants de type «Maison verte» ouvrira ses portes cet automne, à la place des Halles, à Neuchâtel.

La première «Maison verte» a

été créée par Françoise Dolto, à Paris, en 1979. L'idée de départ était d'offrir un endroit de transition pour les petits entre la structure familiale et la crèche. Un lieu où l'enfant apprend à se séparer en douceur, où il est considéré comme une personne à part entière avec sa propre identité.

Cet espace permet aux parents de se ressourcer, d'échanger leur expérience avec d'autres. Une équipe de professionnels est présente pour l'accueil et d'éventuels conseils. Il ne s'agit pas d'un centre thérapeutique, chacun est libre dans ses occupations. Il existe toutefois des règles à respecter pour l'enfant et pour l'adulte, comme par exemple le fait que l'accompagnant responsable ne quitte jamais les lieux sans le petit.

Pour commencer, «La Courte Echelle» ouvrira ses portes trois après-midis par semaine. Elle s'adresse à toutes et tous sans inscription, dans le respect de l'anonymat, avec une cotisation symbolique de deux francs.

«Il s'agit d'une expérience-pilote d'une durée de deux ans», a expliqué Marie-Antoinette Crelier, présidente nommée lors de l'assemblée constitutive. Une enquête effectuée dans le bas du canton a mis en évidence le besoin de créer un espace de rencontre et d'échange, où parents et enfants de 0 à 5 ans puissent se retrouver.

Corinne Doret

Valais

Qui cherche trouve!

Au début de la période administrative 1993-97, les femmes n'étaient représentées au sein des commissions extraparlamentaires cantonales qu'à raison d'un maigre 12%. Le Bureau de l'égalité s'en était offusqué. Le Gouvernement l'avait alors chargé de dresser un registre des femmes susceptibles de participer à des travaux de commissions dans les divers départements... étant entendu que si leur représentation était aussi faible, c'était parce qu'elles ne sollicitaient pas volontiers de telles charges. Le Bureau de l'égalité réalisa consciencieusement cette tâche: de nombreuses femmes (plusieurs centaines) répondirent favorablement à sa demande. Elles attendent toujours que le Conseil d'Etat fasse appel à leurs talents. En mars dernier, le Bureau pré-

sente au Conseil d'Etat la situation au début de la période administrative 1997-2001. Il constate que «la situation n'a pas du tout évolué: elle était de 12%, elle est toujours de 12%». Un petit changement quand-même: «On compte actuellement 39% des commissions sans aucune représentante féminine, soit 1% de plus que lors de notre précédente analyse».

Le Bureau conclut que «seules des mesures incitatives, du type quota de représentation (tel proposé par le Bureau de l'égalité et refusé par le Conseil d'Etat en 1993 déjà), peuvent amener un changement réel». Rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2001, pour mesurer la bonne volonté de nos gouvernants.

Cilette Cretton

Vaud

L'art à l'assaut de la rue de Bourg.

Des tableaux dans toutes les vitrines, c'est ce qu'a découvert en septembre le badaud lausannois qui descendait la rue de Bourg jusqu'à St-François. Les œuvres de 21 femmes peintres et sculpteurs de Romandie étaient ainsi exposées par les commerçants.

Cette idée généreuse et originale, on la doit à la section Beaux-Arts du **Lyceum Club vaudois**, dont le but est de promouvoir la culture. Promotion d'autant plus urgente que le jour même du vernissage s'ouvrirait, dans la prestigieuse rue chère aux Lausannois, un fast food bien connu...

Les 150 «lycéennes» proposent au public récitals ou conférences le vendredi à 17 heures, rue des Charmettes 4, Lausanne, tél. 021/652.27.05.

Une fête pour lutter contre l'exclusion.

Souvenirs, expériences, les femmes migrantes ont dans leurs bagages des talents de toutes sortes. Démonstration faite à Lausanne lors de la journée *Migration au Féminin Pluriel*, le 12 septembre. Un franc succès. Le **Centre Femmes-Appartenances**, lieu de rencontre, échange et formation pour femmes migrantes, était l'initiateur de cette journée avec le **Soroptimist International** de Lausanne et la participation du bus d'animation culturelle de Pro Helvetia (BAC).

Cette fête multiculturelle est née d'une collaboration réussie entre toutes les participantes, migrantes ou suisses. En parallèle, pendant tout le mois, se tenaient aux Galeries du Cinéma une exposition photos de Simone Oppiger, «*L'Exil féminin Pluriel*» et un cycle de films réalisés par des femmes.

Asile

Le double référendum contre la révision totale de la loi sur l'asile (Lasi) et l'arrêté fédéral sur les mesures d'urgence dans le domaine de l'asile et des

étrangers a déjà récolté 30000 signatures au niveau national. Délai référendaire: 15 octobre.

Le comité référendaire vaudois contre le démantèlement du droit d'asile, engagé en faveur de ce double référendum, soulève certains aspects de la nouvelle loi, passés sous silence dans le débat public: entre autres mesures discriminatoires à l'égard des réfugiés, au sujet des **femmes réfugiées**, le refus d'introduire l'appartenance de sexe (revendication de plusieurs associations féminines) dans les motifs de

persécution figurant dans la définition du réfugié empêchera celles-ci de trouver la protection dont elles ont besoin face à un certain nombre de persécutions inadmissibles. Contact: SAJE: 021/351.25.31.

TES=TQ=HP=HSV*

Pour fêter ses 10 ans, **PACTE (Des Paroles aux Actes)**, qui prône l'égalité des chances dans le monde professionnel, organise le **4 novembre 1998** un meeting présidé par Christiane Langenberger-Jaeger avec la participation d'Yvette

Jaggi et de personnalités du monde économique.

La parole sera donnée à ceux qui défendent l'efficacité d'une approche éthique du travail. En réaction aux suppressions massives d'emplois en vue d'une plus grande profitabilité de l'entreprise, certains placent en effet l'employé-e au centre des préoccupations. Cette rencontre tentera de déterminer qui a raison. Renseignements en page 8 de ce journal.

Nicole Matthey-Kalogiannidis



/.../
Aujourd'hui pourrait être le jour.
Je pourrais lâcher les amarres
et dériver
jusqu'au bout de la jetée
délover dans l'eau les cordages
vaisseau de lumière clairière
de lune
voguer sur les courants
jusqu'au coucher du soleil
et quand je ne serai plus là
une autre inconnue te trouvera
lovée dans le sable chaud
trésor échoué et t'aimera
pour ces histoires différentes
que tes mers racontent
et les fleurs à demi écloses
que ma saison a fait naître
continueront à exhaler leur
parfum
dans un bourdonnement
réconfortant.
Mais ce jour
n'est pas encore le jour.
Ce jour.

22 avril 1992

Les derniers vers d'un poème dans le récit *Un souffle de lumière* de la poétesse noire américaine **Audre Lorde**, paru dans un livre très beau, très émouvant, plein d'espoir, enfin en français: **Journal du cancer**, traduit très finement par Marie-Claude Perrin-Chenoux et publié

conjointement aux Editions Mamamélis et TROIS.

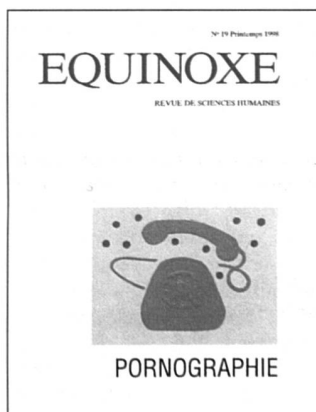
Un temps si court

Hélène Zufferey
Ed. Monographic, 1998
Le calvaire d'un médecin atteint du cancer, le calvaire de sa femme - la narratrice - qui observe sa lente déchéance. Il continue de travailler, il cache son mal, il reste gai et jovial devant ses amis... mais s'effondre dès qu'il est chez lui, épuisé des efforts gigantesques faits pendant la journée. Elle est sensible et pleine de tact, cherchant à l'accompagner sans vains apitoiements: il ne supporterait pas. Ensemble, ils vivent des moments de grâce où ils font plus que des projets: ils partent quelques jours à Paris ou dans le sud. Mais ces rémissions sont de plus en plus rares, les douleurs, la faiblesse reprennent. C'est un beau livre, il ne se raconte pas. On supporte l'inexorable récit de cette maladie, grâce au courage dont fait preuve le médecin, grâce à son humour qui dédramatise, grâce aussi aux projets d'avenir qu'ils font ensemble... pour elle. Il veut lui insuffler la volonté de continuer sa route... sans lui. C'est un hymne à la vie. (sch)

Pornographie

est le thème d'*Equinoxe*, revue de sciences humaines, (N° 19 Printemps 1998). Un petit tour - pas toujours très sexy à lire - autour de la pornographie ou plutôt ce qui est interdit, ne l'est plus, le redevient et le tout sous plusieurs latitudes. J'ai retenu le *TVQ sur M6* de Catherine Fussinger, Cynthia Kraus et Marilène

Vuille, *Eros au pays des Soviets*. Critique marxiste et pornographie dans la Russie révolutionnaire (1905-1928) par Korine



Amacher Norambuena et *Etoffer l'obscénité: la censure discrète des «livres infects» à Genève dans la seconde moitié du XVIII^e siècle* par Michel Porret, où l'on apprend que certains censeurs avaient compris qu'interdire fait une pub d'enfer et brûlaient donc les «brûlots» en catimini.

25 years of Emancipation? Women in Switzerland 1971-1996

Edité par Joy Charnley, Malcolm Pender, Andrew Wilkin publié chez Peter Lang, Berne, 1998. Avez-vous déjà vu une université qui commémore son 200^e anniversaire en organisant une grande conférence «sur les femmes»? Eh bien ce surprenant événement est arrivé en Ecosse, à l'Université de Strathclyde. Joy Charnley et ses collègues du Département des langues modernes ont convié une di-

zaine de femmes spécialistes suisses à venir, en mars 1996, mieux faire connaître la situation de leur pays à la communauté publique et scientifique. D'où le livre qui donne un bon aperçu de l'évolution de la condition féminine en Helvétie. Les thèmes «femmes et politique» et «femmes et écriture» (pour les trois grandes régions linguistiques) y tiennent une large place. C'est surtout un joli cadeau, et utile, à donner à des amies étrangères qui ne lisent pas le français, histoire de montrer que côté femmes, il s'est tout de même passé autre chose en Suisse que le fait de n'avoir obtenu le droit de vote qu'en 1971. (mc)

L'ombre du bison noir

Elisabeth Huber
Ed. L'Age d'Homme, 1998
Il faut le savoir: c'est un livre de militante. Sans cet avertissement, on est si étonné de lire les premières pages, de lire la prédiction du Grand Sorcier... qu'on hésitera peut-être à continuer. Cela ressemble aux légendes indiennes que je lisais à mon fils, il y a 20 ans. C'est plein de grandes étendues, de chevauchées, de feux de campement, de solidarité comanche, mais très vite on découvre le Blanc avide de troupeaux et de terres nouvelles qui n'hésite pas à voler des chevaux, à tuer - «un sauvage de moins!» - pour gagner un bout de terre, cela malgré tous les accords signés avec les Comanches. Le héros, Isa aux yeux de loup, mépris d'une comanche et d'un marchand blanc, découvrira, à la mort de son père, les horreurs qu'il avait accomplies avec